

## 3. Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation va progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Compétence

C1

## Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Compétence

C2

## Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

Compétence

C3

## Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Compétence

C4

## Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

## 4. Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

**Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

**Suivi de votre progression:** Vous choisissez votre mode de fonctionnement pour suivre votre progression (date, croix X, textes...)

<b>POURQUOI</b> Raisons	Vous permet de comprendre l'intérêt de la compétence enseignée.
<b>COMMENT</b> Procédures	Votre moniteur vous accompagne dans les différentes étapes nécessaires à l'acquisition de la compétence.
<b>RISQUES</b>	Le risque zéro n'existe pas. De fait, il est important que vous appreniez, avec l'aide de votre moniteur, à évaluer le niveau de risque qui est ou non acceptable pour vous.
<b>INFLUENCES</b> de son entourage et de son mode de vie	Votre moniteur vous apprendra à reconnaître ce qui influence ou peut influencer votre façon de conduire.
<b>PRESSIIONS</b> exercées par la société : publicité, travail...	Votre moniteur vous aidera à identifier les pressions sociétales qui peuvent parasiter vos choix et comportements.
<b>AUTO</b> <b>ÉVALUATION</b> Prise de conscience	Vous permet de faire le point sur ce que vous venez d'apprendre. Avez-vous compris l'intérêt de la compétence ? Vous estimez-vous capable de l'utiliser ? Pensez-vous la mettre en œuvre de manière systématique ?

## 5. Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et des instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



# FICHES CONSEILS

## L'évaluation

Il est toujours plus facile de réussir un examen lorsqu'on

**0**: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

**1**: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation			
	E	0	1	2
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>				
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	■	■	■	■
Effectuer des vérifications du véhicule (1)	■	■	■	■
Connaître et utiliser les commandes	■	■	■	■
<b>Appréhender la route</b>				
Prendre l'information	■	■	■	■
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■
Appliquer la réglementation	■	■	■	■
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>				
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■
Partager la chaussée	■	■	■	■
Maintenir des espaces de sécurité	■	■	■	■
	<b>Sous-totaux</b>			
<b>Courtoisie au volant</b>			<b>+1</b>	
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>			<b>+1</b>	
	<b>Total général</b>			

### E: Erreur éliminatoire

Le candidat peut être éliminé dans 2 cas :

- La sécurité n'est pas assurée.
- Il commet une infraction :
  - circulation à gauche sur chaussée à double sens,
  - franchissement d'une ligne continue,
  - circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,
  - non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
  - circulation en sens interdit.

## connaît précisément les critères d'évaluation.

**2:** la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

**3:** la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Autonomie conscience du risque		
Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
0	0	0
0,5	0,5	0,5
1	1	1

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

**Minimum 20 points sur 31**

## Épreuve pratique

Durée : 32 minutes dont au moins 25 minutes de conduite effective.

- Parcours : ville et route.
- Conduite en autonomie : 5 minutes.
- Manœuvres : Réaliser une manœuvre en marche arrière.
- Vérifications (1) : chaque bonne réponse aux vérifications donne 1 point dans la limite de 3.